Posté par: formations-concours Publiée le : 5/11/2008 14:52:32

La fonction

Le titulaire du BTSA option Gestion et protection de la nature (GEPEN), spécialité Animation nature contribue au diagnostic d'un espace naturel. il propose et organise sur le terrain l'application choix techniques de gestion de I'espace. Il conçoit plus particuliÃ"rement un projet d'animation, le met en place et réalise des actions d'animation. Son action vise à préserver ou restaurer les richesses et la diversité écologique, de sensibiliser les publics, mais aussi à valoriser d'activité:

les espaces. Secteurs

. associations de protection de la nature et naturalistes

. sites d'accueil du public du patrimoine (parcs naturels

régionaux, parcs nationaux, écomusées, réservesâ€l)

> . centres permanents d'initiation Ã l'environnement

. organismes d'éducation populaire

. centres de classes de découverte, de vacances ou de

loisir

. MJC, foyers ruraux, syndicats d'initiative, pays

d'accueil.

 Programme . administrations ou collectivit©s localesÂ

d'études du BTSA option Gestion et protection de la nature (GEPEN), spécialité Animation nature

. Expression française et culture socio-économique

. Epreuve socio-économique, scientifique et technique

. Rapport de stage

. Traitement de données

. Projet écrit d'un produit de communication

. Langue vivante (anglais ou allemand ou espagnol ou italien)

. Economie générale et économie de la gestion et de la

protection de la nature

. Epreuve professionnelle interdisciplinaire Â Niveau

demandé pour suivre la formation :

Pour les jeunes : AprÃ"s le bac, ou une formation niveau IV Pour les adultes : Niveau bac ou 1er expérience dans le

domaine.

du diplA me de BTSA Type de formation pour la validation de la nature (GEPEN), spécialité Animation option Gestion et protection

nature:

Pour les adultes :

- . En formation continue
- . Par la validation des acquis

Pour les jeunes (- de 26 ans)

- . En formation en temps plein
- . En contrat d'apprentissage (alternance)
- . En contrat de professionnalisation (alternance).

La formation se prépare en deux ans et peut Ãatre

réalisée par un Lycée agricole ou par un CFPPA (centre de formation des apprentis agricole) ou centre de formation agrée pour le contrat

de professionnalisation.

Les étudiants effectuent un stage en premiÃ"re

et deuxiÃ"me

année d'une durée de 5 Ã 7 semaines

le BTSA option Gestion et protection de la nature (GEPEN),

spécialité Animation nature permet aux candidats de s'adapter Ã

I'ensemble des activités de I': environnement en tant

qu'employés de haut niveau, et donc avoir un choix assez vaste de choix

> de métiers, ou de poursuite d' études dans ce domaine.

Poursuite d' études

possible aprÃ"s un BTSA option Gestion et

de la nature (GEPEN), spécialité Animation protection

nature:

- . Licence professionnelle
- . Autre formation niveau II
- . Ingénieur agricole